



EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 29 OCTOBRE 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le 29 octobre à 18h30, les membres du conseil municipal de la commune de TREBONS SUR LA GRASSE, légalement convoqués, se sont réunis en séance publique, à la mairie, sous la présidence de Monsieur John STEIMER, le Maire.

Président : M. John STEIMER.

Présents : MM. Sébastien NEROCAN, Jean ARHAINX, Hervé RAMONDA, M^{mes} Angéla CALMONT, Muriel CAZENEUVE, Karine LEYDIER, Sandrine RAMPLOU, Elodie BROQUET.

Absent excusé : M Didier LAURENS.

Procuration : M Didier LAURENS à M Sébastien NEROCAN.

Un scrutin a eu lieu, a été nommée pour remplir les fonctions de secrétaire : Mme Karine LEYDIER.

Nombre de conseillers en exercice : 10

Nombre de conseillers présents : 9

Nombre de conseillers votants : 10

Ouverture de la séance à 18h35.

Ordre du jour

Le procès-verbal du conseil municipal du 12 septembre 2024 a été approuvé à l'unanimité par les membres du Conseil Municipal.

- Présentation du rapport d'activité 2023 de la communauté de communes des Terres du Lauragais.

N Point sur l'étude d'opportunité réalisée par le SDEHG concernant la pose de panneaux photovoltaïques sur le toit de l'atelier municipal : après analyse des deux scénarios, le SDEHG propose de retenir le scénario n° 1. Ce dernier consiste en une installation d'une puissance de 9kW avec un retour sur investissement de 6 ans. D'après ce scénario, une économie estimée à 3 342 € devrait être réalisée la première année. Sur vingt ans, l'estimation des économies s'élève à 72 040 €.

Le conseil municipal approuve ce choix à l'unanimité.

- Délibération N°22/2024 portant sur la création d'emploi : Monsieur le Maire explique aux membres du conseil municipal la nécessité de créer un emploi d'ATSEM (agent territorial spécialisé des écoles maternelles) avec une prise de fonction le 1^{er} février 2025 et une durée hebdomadaire de service annualisée de 41 heures et 40 minutes.

Cet emploi pourrait être pourvu par un fonctionnaire de catégorie C de la filière sociale, au grade de ATSEM principal de 2^{ème} classe.

Le conseil municipal vote à l'unanimité cette délibération pour la création d'un emploi d'ATSEM.

- Validation du plan communal de sauvegarde : le plan familial de mise en sécurité sera imprimé et fourni à chaque foyer de la commune lors de la distribution du prochain bulletin municipal. Le conseil municipal approuve à l'unanimité ce plan communal de sauvegarde.
- Point sur le premier conseil d'école qui aura lieu le 4 novembre 2024. Mme BROQUET représentera la commune.
- Monsieur le Maire informe le conseil municipal de l'arrêté de non-reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle pour les mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse puis réhydratation des sols.

- Préparation du bulletin municipal : une réunion dans ce but aura lieu le lundi 18 novembre 2024 à 18h00 à la mairie.
- Fête locale : la commune offrira l'apéritif le dimanche 10 novembre à midi.
- La communauté de communes des Terres du Lauragais lance son application mobile mutualisée à compter du mois de janvier 2025. L'adhésion n'est pas obligatoire. La commune de Trébons-sur-la-Grasse conservera l'application Panneau Pocket, à minima jusqu'à l'échéance du contrat en cours.

Questions diverses :

- Un permis de construire pour un hangar agricole avec panneaux photovoltaïques de 1700 m² a été accordé sur la commune au lieu-dit « Belinguières » en limite de la commune des Varennes.
- Une réunion aura lieu le 26 novembre 2024 à 15h00 à Villefranche-de-Lauragais concernant le PLUi.
- Un curage d'un fossé devient impératif au chemin d'en Janoy. Il sera effectué lorsque les habitants concernés auront taillé leur haie afin de permettre le curage.
- Les travaux au cimetière débuteront le 04 novembre 2024.
- Un temps d'échange entre la communauté de communes des Terres du Lauragais et le Président du conseil départemental aura lieu le vendredi 08 novembre à 14h00. Un élu devra y être présent.
- Le dossier du city stade est en cours : les demandes de subvention seront déposées à la date d'ouverture officielle sur la plateforme démarche simplifiée.
- Arbre dangereux à Casselamour : la commune louera une nacelle pour l'enlever.
- Des demandes de devis sont en cours pour l'achat d'un tracteur pour la commune.
- Le second passage de l'épareuse aura lieu dès que le temps sera plus sec.
- Le panneau route des Charrons est à réparer au lieu-dit « en Janoy ».

Clôture de séance à 21h15.

Le Maire certifie que le procès-verbal a été affiché à la Mairie le 31 octobre 2024.
La secrétaire de séance.

Mme LEYDIER

